

# L'éducation prioritaire, une politique publique contre les inégalités ?

**Administration et Éducation n° 164 – 2019/4**  
**Coordonné par marc Bablet et Annie Tobaty**



L'éducation prioritaire est une politique publique qui aura quarante ans en 2021. Née en 1981, elle est restée tout au long de son histoire une politique nationale différemment mise en œuvre par les gouvernements successifs mais aussi selon les territoires où elle est instituée. Elle a perduré, malgré des remises en cause régulières, car les problèmes sociaux et urbains à l'origine de son développement n'ont pas régressé et se sont développés avec la crise économique.

Les évaluations internationales, depuis PISA 2012 notamment, ont encore accentué l'analyse des déterminants sociaux de la réussite scolaire et l'appel à la compensation de leurs effets.

Discutée d'abord au nom de l'égalité des moyens, avec laquelle elle a rompu en augmentant ceux-ci dans certains territoires au nom de l'équité, l'éducation prioritaire a été aussi discutée au nom de la nécessaire mixité sociale des établissements ou de la liberté individuelle qui devrait davantage permettre à ses élèves méritants de la quitter pour rejoindre des écoles et établissements plus favorables à leur épanouissement (politique des internats d'excellence par exemple). Aujourd'hui encore elle est l'objet de débats politiques et scientifiques quant à ses objectifs, principes et formes de travail, efficacité.

Cette politique, qui a été aux avants postes de l'action publique, a inspiré l'ensemble du système éducatif sur bien des points : l'allocation inégalitaire des moyens, les pratiques professionnelles enseignantes, les modes de pilotage, les projets, les continuités pédagogiques, le travail collectif, l'évaluation... Notre numéro fera le point sur ce qui constitue une accumulation d'expérience bien accompagnée par la recherche tout au long de son déploiement. On traitera donc de son histoire, de sa relation au territoire et aux parents d'élèves, de la manière dont ses acteurs ont vu leur professionnalité évoluer. On interrogera les contextes et modalités de sa mise en œuvre, la manière dont les prescriptions dont elle fait l'objet sont ou non réalisées. On ne peut, en effet, parler de ses résultats sans dire de quelles mises en œuvre et de quelles pratiques professionnelles ils sont les résultats, ce qu'apportent les évolutions des pratiques enseignantes ou le travail en réseau, la formation de ses acteurs et le pilotage aux différents niveaux. À ce titre, on mettra en évidence les diverses manières dont elle est aujourd'hui évaluée par diverses institutions.

Enfin, si nous souhaitons interroger son histoire, ses réalisations, les débats dont elle est l'objet, c'est afin de proposer une réflexion sur les enjeux et perspectives pour l'avenir. Lire l'éducation prioritaire consistera en fait à lire les politiques d'éducation, dans leur complexité idéologique, leurs hésitations, leurs difficultés aussi. Ce sera l'occasion de proposer une discussion de pistes qu'elle ouvre pour demain.

- > [Voir le sommaire](#)
- > [Adhésion abonnement](#)
- > [Vente au numéro](#)

